

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS

6-11 ans

Mercredis et Vacances scolaires



SOMMAIRE

I. La MJC de Saint Just.....	1
1. Une maison pour tous.....	1
2. Le Projet associatif	1
II. Valeurs et Objectifs de l'accueil de loisirs 6-11 ans.....	3
III. L'accueil de loisirs 6-11 ans.....	4
1. Modalités d'inscriptions	4
2. L'équipe pédagogique	5
3. Rôles et missions de l'équipe pédagogique	6
4. La journée type.....	6
5. La relation avec les familles	8
6. La sécurité morale, affective et physique.....	8
V. La vie citoyenne au sein de l'accueil de loisirs	8
1. Le choix des enfants au cœur de l'accueil	8
2. Le conseil d'enfant	9
3. Règle de vie	9
3. L'échelle des sanctions.....	9
VI. Critères d'évaluations	10

I. La MJC de Saint Just

1. Une maison pour tous

La Maison des Jeunes et de la Culture est une association de loi 1901, implantée dans le quartier de St-Just, au 6 rue des Fossés de Trion à Lyon 5ème. Créée le 4 janvier 1966, elle avait pour but de proposer des activités en direction de la jeunesse sur le quartier de Saint Just. Au fil des années, elle s'est diversifiée et agit actuellement sur l'ensemble des habitants de Saint Just de 3 à 99 ans.

Culture, sport et jeunesse se retrouvent dans ses lieux, cela prend vie grâce à des bénévoles et salariés qui travaillent pour le bien-être et l'émancipation des individus. Plus de 1000 personnes par an adhèrent à l'association.

2. Le Projet associatif

Le projet associatif 2024-2030 a trois ambitions :

1. Les habitants référencent/identifient la MJC comme un lieu de transition écologique du quartier. Ils initient des projets pérennes individuels et collectifs.
2. Des associations, des compagnies, des habitants investissent l'Orangerie et la salle de spectacle, et contribuent à en faire un lieu attractif et culturel pour tous.
3. Les jeunes, les familles, les personnes isolées et les publics éloignés du territoire, ont un accès facilité aux actions de la MJC. Ils sont investis dans les projets qui les concernent.

En lien avec nos actions, l'accueil de loisir favorisera l'ambition n°3.



II. Valeurs et Objectifs de l'accueil de loisirs 6-11 ans

L'accueil de loisirs propose des animations en lien avec les thématiques de la maison de la MJC :

- 1^{er} trimestre : L'alimentation
- 2^{ème} trimestre : Depuis 60 ans
- 3^{ème} trimestre : Les rêves

Chaque trimestre sera renforcé par des projets phares et des partenariats avec les compagnies en résidence :

- Atelier et découverte culinaire avec des professionnels
- Création d'une exposition qui retrace l'accueil de loisirs depuis 60 ans
- Atelier et création en lien avec les compagnies en résidence à la MJC

Valeurs	Objectifs Généraux	Objectif opérationnels
Favoriser l’émancipation de l’enfant en lui permettant de devenir acteur et de s’épanouir dans la vie de l’accueil de loisirs	Accompagner les enfants à devenir citoyens	Créer sa propre organisation au sein de l’accueil de loisirs (conseil d’enfant, élection)
		Mettre en place des enfants « référent » par groupe de projet
	Développer l’autonomie	Laisser l’enfant avoir le choix (activités, sorties, goûter)
		Déterminer des groupes de responsabilités pour chaque temps de la journée
Favoriser la rencontre et l’ouverture culturelle	Développer la curiosité chez l’enfant	Favoriser les échanges entre les enfants
		Développer des échanges interMJC française et étrangère
		Travailler en lien avec les associations du quartier et les actions au sein de la MJC (exposition, spectacle, compagnies en résidence)
	Cultiver la confiance en soi	Valoriser les talents de chacun avec des temps organisés pour les présenter
		Mettre en place des temps d’échange entre les enfants et les animateurs
Sensibiliser les enfants aux enjeux écologiques	Comprendre de l’importance de son environnement	Mettre en place des sorties régulières en forêt et à l’extérieur
		Visite d’un jardin partagé chaque mois
	Favoriser la prise de conscience écologique chez l’enfant	Utilisation de matériaux de récupération
		Mettre place des activités en lien avec l’alimentation et le bien-être
Permettre aux familles de s’impliquer dans la vie de l’accueil de loisirs	Favoriser les temps d’échanges avec les familles	Proposer des temps d’échange formels et informels aux parents
		Mettre en place des évènements de valorisation
	Impliquer les familles dans les décisions de l’accueil de loisirs	Demander aux parents d’agir au sein de l’accueil de loisirs (besoin matériel, présence sortie ...) avec la création d’une commission parent

III. L'accueil de loisirs 6-11 ans

1. Modalités d'inscriptions

Les inscriptions se font à l'accueil de la MJC :

- les mercredis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30
- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 19h30

Les repas ne sont pas fournis par la MJC, un panier repas (chaud ou froid) devra être fourni à chaque enfant. Le goûter est fourni par la MJC.

Pour les inscriptions, les familles doivent apporter :

- Une fiche d'inscription saison 2025/2026
- La photocopie des pages de carnet de vaccination
- Une copie de l'attestation CAF avec N° d'allocataire et quotient familial.

Les tarifs sont calculés en fonction d'une grille tarifaire établie suivant le quotient familial.

L'accueil de loisirs est ouvert :

- Les mercredis de 8h15 à 18h en journée complète pour 24 enfants ou en demi-journée pour 12 enfants.
- Les vacances scolaires de 8h15 à 18h en journée complète pour 24 enfants. Les familles peuvent inscrire les enfants de 2 ou 3 jours consécutifs ou à la semaine complète. Des séjours peuvent être proposés sur une durée de 5 jours.

Pour les vacances scolaires de la saison 2025-2026, les inscriptions seront ouvertes aux dates suivantes :

- Pour les vacances d'automne 2025 : **MERCREDI 17 SEPTEMBRE**
- Pour les vacances d'hiver 2026 : **MERCREDI 14 JANVIER**
- Pour les vacances de printemps 2026 : **MERCREDI 11 MARS**
- Pour les vacances d'été 2026 : **MERCREDI 20 MAI**



2. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée pour la saison 2025-2026, les animateurs.trices sont amenés à travailler les mercredis et pendant les vacances scolaires. L'équipe peut être renforcée par des stagiaires BAFA durant les vacances d'été.

L'équipe pour l'année 2025-2026

Directrice

Clémentine MARTY diplômée d'un BPJEPS Animation Culturelle et d'un diplôme de direction. Passionnée d'art de rue et attentive aux enjeux écologiques.

Animateurs présents les mercredis à la journée et certaines vacances scolaires

- Agathe MALLET, animatrice BAFA et à plein temps à la MJC pour développer des actions autour de la transition écologique. Elle saura mettre ses compétences en application pour la planète et les enfants.
- En cours de recrutement

Animatrice présente les mercredis après-midi

- Anne-Flore ALVADO, animatrice BAFA et aussi musicienne. Elle connaît la culture comme sa poche et sera ravie de transmettre son savoir aux enfants à travers diverses activités culturelles.

3. Rôles et missions de l'équipe pédagogique

Rôle de la direction

- Assurer la gestion administrative de l'accueil
- Coordonner l'équipe d'animation
- Accompagner l'équipe d'animateur sur le terrain
- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique
- Mise en place de réunion de préparation et d'information notamment à destination des parents.
- Développer les partenariats et la communication envers les acteurs du territoire
- Favoriser le travail d'équipe et les projets internes à la MJC
- Favoriser la relation entre les parents et l'équipe d'animation

Rôle de l'animateur

- Assurer la sécurité du groupe
- Veiller au bien vivre ensemble du groupe
- Établir et faire appliquer les règles de vie aux enfants
- Assurer une qualité d'écoute vis-à-vis des enfants et des parents
- Prendre en compte l'enfant dans sa singularité, respecter ses besoins et son rythme
- Être garant de la mise en place du projet pédagogique
- Adopter une attitude responsable afin d'être un référent pour les enfants
- Accompagner et aider les enfants à s'affirmer, à penser par eux-mêmes pour les amener à trouver leur place dans la société
- Être capable de valoriser l'enfant (faire confiance...)
- Proposer des activités ludiques et pédagogiques adaptées à tous
- Favoriser l'émancipation et l'autonomie de l'enfant

4. La journée type

8h15 9h30	9h30 10h	10h 12h	12h 13h	13h 14h	14h 16h	16h 17h	17h 18h
Accueil des enfants et préparation du goûter	Temps d'échange avec les enfants (humeur du jour, envies, suggestions)	Activité choisie par les enfants	REPAS	Temps calme	Projet d'animation proposer de vacances à vacances	Goûter et temps libre	Accueil des parents

L'équipe d'animation s'adapte au rythme de l'enfant et à ses besoins grâce à différents temps :

• Les temps d'accueil du matin et de l'après-midi

Un accueil échelonné est prévu dans un espace d'accueil et d'exposition à la MJC, appelé « l'Orangerie ». Cet accueil échelonné permet à chaque enfant d'arriver à son rythme, de retrouver ses ami(e)s et les animateurs ou de les rencontrer. Il a la possibilité de faire diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter ou encore ne rien faire ... L'animateur est également disponible auprès des parents pour donner des informations.

C'est aussi le temps où par petit groupe, les enfants cuisinent le goûter du soir.

- **Les temps d'activités**

L'activité est un puissant vecteur de développement et de socialisation. Elles sont encadrées par les animateurs ou des prestataires selon les projets. Nous ne forcerons jamais un enfant à faire une activité qu'il ne souhaite pas faire, en revanche, l'animateur fera son nécessaire pour l'intéresser et lui trouver une place dans l'activité. Ce sont les enfants qui élaborent leurs programmes d'activité après chaque retour de vacances ou début de semaine pendant les vacances scolaires. Lors des mercredis après-midi hors vacances scolaires, les enfants ont le choix entre trois projets (artistiques, culturels ou sportifs) qu'ils développent sur plusieurs séances. Des temps de valorisations seront organisés au cours de l'année pour mettre en valeur le rendu des projets.

- **Repas**

Les repas se prennent à la MJC ou en extérieur si le temps le permet. Les animateurs sont garants de la bonne tenue des enfants durant ce temps. Les enfants participent activement à la vie quotidienne (débarrasser, nettoyer les tables, faire la vaisselle, trier les déchets ...)

- **Les temps calme**

Le temps calme est une coupure dans la journée qui permet de se détendre pour mieux reprendre les activités. Il devra donc respecter la personnalité de chacun, calme ou active. Un temps calme après le déjeuner, c'est la possibilité pour l'enfant de se reposer, de prendre un temps pour lui.

- **Le goûter**

Le goûter est fourni par la MJC. Il est préparé par les enfants et les animateurs afin de les responsabiliser et de développer un esprit de groupe et de partage. C'est un moment de convivialité qui permet de faire le bilan de l'après-midi et de parler des activités des jours suivants. La MJC fait le choix de valoriser les produits locaux et/ou bio dans ses goûters en proposant des produits issus du marché, de l'agriculture biologique et sans substances controversées.

- **La fin de journée**

C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. C'est le moment de la liaison entre l'accueil de loisirs et la vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver. Les enfants ont la possibilité de faire des activités en autonomie. Les animateurs restent disponibles auprès des enfants et font un bilan individualisé de la journée avec les parents.



5. La relation avec les familles

Les parents des enfants sont rencontrés au moment de l'inscription afin que le projet leur soit présenté. Des rencontres régulières avec les familles ont lieu sous différentes formes :

- Diffusion des programmes d'activités et du projet
- Réunions d'information
- Invitation à participer aux activités ou à des sorties
- Représentations (spectacles/festivals) de leurs enfants auxquelles ils sont conviés
- Échange par mail
- Invitation à participer à la commission parent pour créer ensemble l'accueil de loisirs

L'équipe d'animation se tient à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes et aspirations, le fonctionnement de l'association, les activités et le comportement général de leur(s) enfant(s).

6. La sécurité morale, affective et physique

L'accueil de loisirs de la MJC fonctionne de manière à assurer au mieux la sécurité des enfants accueillis. Les animateurs restent disponibles à tout moment en cas de besoin. Les locaux sont adaptés, l'encadrement est assuré par des animateurs, en nombre toujours suffisant. A partir des valeurs et objectifs pédagogiques, il est important d'accompagner les enfants et de les valoriser afin qu'ils se sentent en confiance et écoutés.

V. La vie citoyenne au sein de l'accueil de loisirs

1. Le choix des enfants au cœur de l'accueil

Au sein de l'accueil de loisirs de la MJC, l'enfant prend une place importante que ce soit dans ses choix ou dans ses actes. L'équipe pédagogique fait en sorte que chacun puisse donner son avis et s'exprimer dans la bienveillance. Chaque premier jour de vacances ou chaque premier mercredi hors vacances scolaires, les enfants ont plusieurs missions :

- Choisir les goûters de la semaine ou du cycle
- Choisir les activités ou les projets
- Elaborer les règles de vie.

Toutes ces missions leur permettent d'évoluer dans un cadre prédéfini et ainsi s'épanouir dans la MJC. Les animateurs les responsabilisent et les rendent acteurs de leurs loisirs.

2. Le conseil d'enfant

Le conseil d'enfant, mis en place uniquement sur les mercredis, permet aux enfants de prendre des décisions qui concernent l'accueil de loisir. Que ce soit dans les choix des activités, des sorties culturelles ou des associations avec lesquels ils vont travailler, les enfants sont moteurs de ces décisions. Le conseil est élu par tirage aux sorts en début d'année. Il sera suivi par Clémentine une fois par mois et pourra être réélu en cours d'année si des membres souhaitent le quitter. En cas d'égalité lors d'un vote, le conseil sera départagé par un « pierre feuille ciseau », règle instauré par les enfants lors de la création de ce conseil.

3. Règle de vie

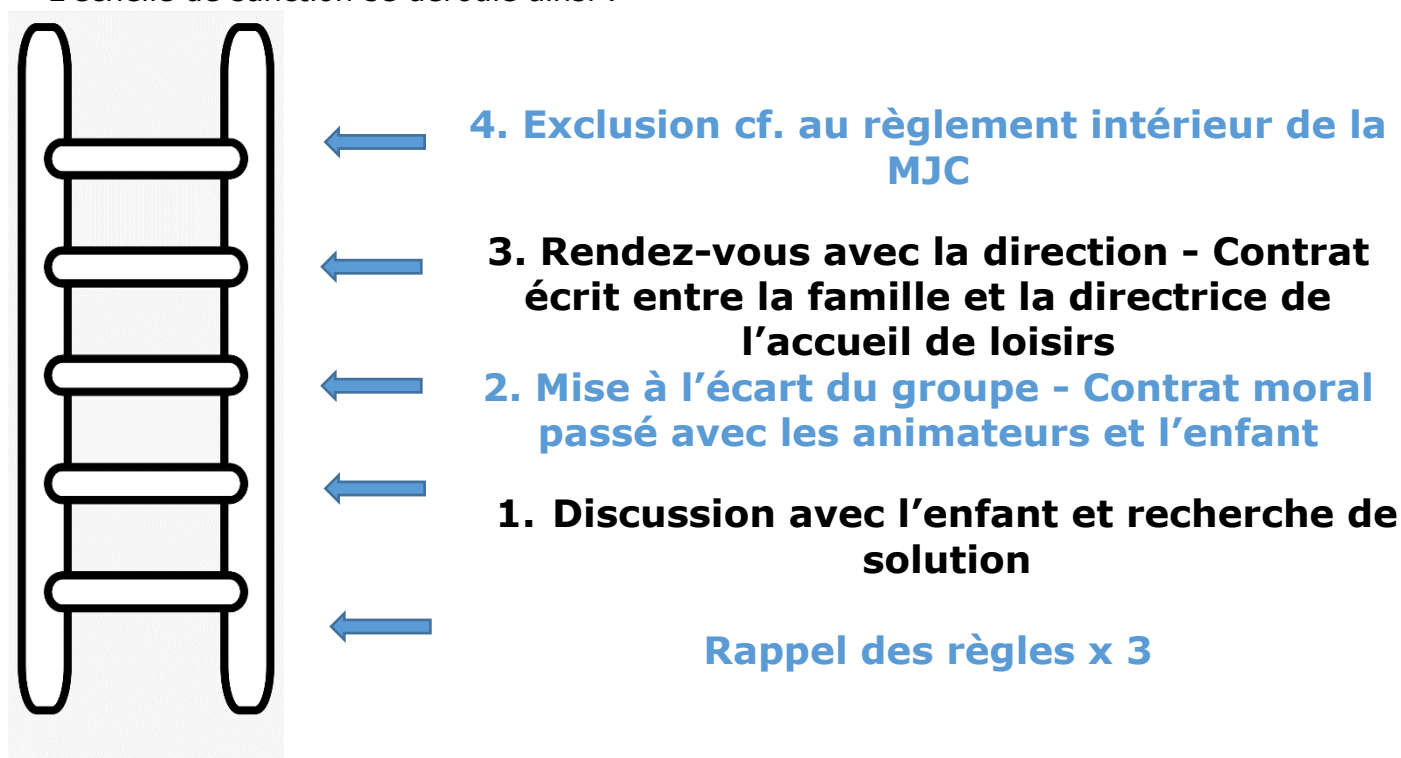
Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères aux enfants sur ce qu'ils peuvent et doivent faire à l'accueil de loisirs. Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, selon le groupe et l'équipe d'animation.

A ce titre, il convient d'exprimer ses envies, ses attentes et de participer à certaines tâches organisationnelles. Pour les plus âgés, il convient de s'impliquer véritablement dans la mise en œuvre de projets (être acteur et non consommateur). Fondées sur les attentes et les projets des enfants, ces activités possèdent nécessairement un caractère varié (pratiques sportives, culturelles, artistiques, ludiques...).

Si l'enfant ne respecte pas les règles, des sanctions peuvent être mises en place allant jusqu'à l'exclusion de l'activité en fonction de la gravité de l'acte. Pour cela, une échelle des sanctions est mise en place en début d'année en accord avec l'équipe pédagogique et les enfants. Les parents seront avertis de chaque étape franchie avec leur enfant afin de trouver une solution adaptée à tous.

3. L'échelle des sanctions

L'échelle de sanction se déroule ainsi :



VI. Critères d'évaluations

Qui évalue ?

La directrice, les animateurs, les enfants, les parents.

Comment ?

L'évaluation a lieu tout au long de l'accueil de loisirs par différents moyens :

- Pendant l'activité : observation des animateurs pour savoir si les enfants sont satisfaits.
- Pendant les moments de vie collective (hygiène, repas) : l'animateur est à l'écoute et peut entendre des remarques liées aux activités vécues par les enfants.
- Pendant les bilans : les enfants sont invités à s'exprimer sur ce qu'ils ont aimé ou pas et pourquoi.
- En discutant avec les parents qui informent les animateurs des ressentis des enfants.

Pourquoi ?

Lors des réunions de régulation, les animateurs et la directrice partagent leur évaluation. L'évaluation ne se fait pas que de manière quantitative mais surtout de manière qualitative.

Ils réadaptent si besoin le fonctionnement ou les activités à venir afin de répondre au mieux aux objectifs fixés:

- Favoriser l'émancipation de l'enfant en lui permettant de devenir acteur et de s'épanouir dans la vie de l'accueil de loisirs
- Sensibiliser les enfants au monde qui les entourent
- Permettre aux familles de s'impliquer dans la vie de l'accueil de loisirs